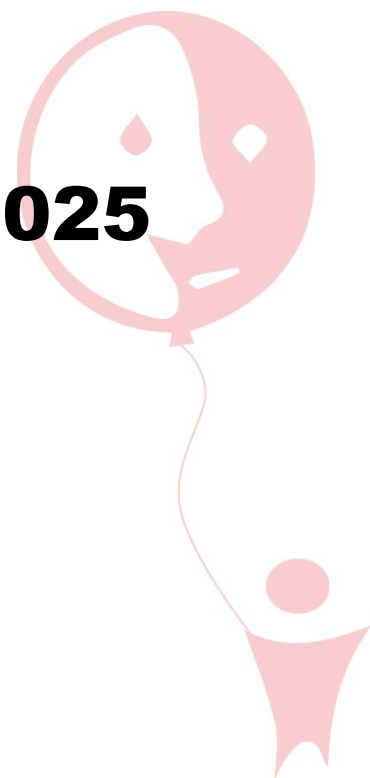


Rapport d'activité 2025

Pôle Handicap

IME Jules Verne

24 rue Jules Verne
68200 MULHOUSE
03 89 59 33 57



1. EDITO
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
5. RESSOURCES HUMAINES
6. CONCLUSION



1. EDITO

L'année 2025 aura été marquée par une dynamique collective forte au sein de l'IME Jules Verne. Les jeunes, accompagnés par des équipes engagées, ont vécu une multitude d'activités éducatives, culturelles et sportives, allant des ateliers cuisine aux sorties patinoire, des découvertes sensorielles aux projets d'inclusion scolaire. Chaque groupe — Bleu, Rose/Blanc, Orange, Violet, UEE — a poursuivi des objectifs communs : développer l'autonomie, favoriser l'ouverture au monde, renforcer les compétences sociales et soutenir les parcours individuels.

Au-delà du quotidien, l'établissement a traversé deux temps institutionnels structurants : l'évaluation HAS et la coupe SERAFIN. Ces démarches ont mobilisé l'ensemble des professionnels, renforçant l'harmonisation des pratiques, la qualité de l'accompagnement et l'appropriation des outils numériques, notamment le logiciel SILAO et son module DMP.

2025 a également confirmé l'évolution du public accueilli : des besoins plus complexes, un vieillissement marqué et des parcours qui nécessitent davantage de coordination. Les partenariats avec l'Éducation Nationale, les ESAT, les IMPRO, le CRM ou encore les associations ont joué un rôle essentiel pour garantir la fluidité des parcours, préparer l'orientation et soutenir l'autodétermination des jeunes.

Les actions autour de l'autonomie, de la santé et de la bienveillance se sont poursuivies : apprentissage des transports, mise à jour des protocoles médicaux, création d'un outil d'évaluation de la douleur, ateliers VARS, prévention des risques et formations en gestion de crise.

Cette année a aussi été marquée par une baisse du nombre de FEI, témoignant à la fois d'un pilotage renforcé des risques et d'un engagement constant des équipes malgré la complexité des situations rencontrées.

Enfin, 2025 a ouvert des perspectives structurantes pour l'avenir : réflexion autour du futur projet d'établissement, réorganisation de la classe externalisée, participation à des projets innovants. 2026 s'annonce comme une année charnière, portée par l'ambition collective d'un accompagnement toujours plus ajusté, inclusif et humain.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

Activité	2023	2024	2025
Agrément	76	76	76
Capacité financée	76	76	76
Nombre de jours d'ouverture prévisionnel	200	200	200
Nombre de jours d'ouverture réel	200	200	200
Journées théoriques (taux d'occupation fixé à 85%)	15 200	15 200	15 200
Journées prévisionnelles	13 756	13 756	12 920
Journées réalisées	12 311	13 258	12 589
Écarts séances réalisées/prévisionnelles	-1 445	-498	- 331
Taux d'occupation	81%	87,2%	82,8%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	91	87	88

2.1 Mouvements (admissions et sorties)

ENTREES			
	ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
IME	Milieu ordinaire sans autre accompagnement	1	10,00%
	Structures de la petite enfance		0,00%
	Structures scolaires	9	90,00%
	CAMSP		0,00%
	CMPP		0,00%
	IMP		0,00%
	IMPRO		0,00%
	ITEP		0,00%
	IEM		0,00%
	Autre SESSAD		0,00%
	Autre ESMS		0,00%
	Service de psychiatrie infanto-juvénile		0,00%
	Autres services hospitaliers		0,00%
	PMI		0,00%
	ASE		0,00%
	Médecine libérale		0,00%
	Autres		0,00%
	TOTAL ADMISSIONS	10	100,00%
SORTIES			
	SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%
IME	Sorties par décès	0	
	Sorties par hospitalisation	0	
	Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	6	37,50%
	Sorties suite à une réorientation vers un autre établissement médico-social	10	62,50%
	Sorties vers une autre destination	0	0,00%
	Sorties vers l'emploi (milieu ordinaire)	0	
	Sorties vers un ESAT	0	
	Limite d'âge	0	0,00%
	TOTAL SORTIES	16	100,00%

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

L'année 2025 a été marquée par l'évaluation HAS qui s'est déroulée en septembre 2025 et par la coupe SERAFIN de mars à mai 2025.

Cette année 2025 a également aussi été l'année de l'appropriation du logiciel SILAO. Les professionnels utilisent étape par étape cet outil permettant de centraliser les informations concernant le dossier de l'utilisateur. La nouvelle Trame pour la rédaction du PPA a fait l'objet de réunion de présentation et d'appropriation de cet écrit.

L'établissement observe une réelle modification du public accueilli ; la population vieillie, les besoins évoluent et les situations complexes se multiplient. Des temps de réflexion sur de nouvelles modalités d'offre de service ont débuté et se poursuivront lors de la prochaine rédaction du projet d'établissement prévu en 2026.

3.2 Action de l'établissements dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

Le nombre d'enfants bénéficiant de projet de scolarisation partagé a augmenté, nous notons 11 jeunes en 2025. Les professionnels déploient de nouvelles missions pour assurer le partenariat avec l'EN. Les enseignants et les éducateurs référents travaillent en collaboration avec les professionnels de l'EN afin d'assurer une cohérence et une continuité dans le parcours de l'enfant. Les éducateurs référents participent plus régulièrement aux ESS de ses enfants.

L'établissement a également organisé des cafés des parents sur les thématiques de l'alimentation et des périodes de vacances scolaires. Deux rencontres ont été proposées aux familles avec les associations de protection de jeunes majeurs pour apporter de l'information aux familles des enfants arrivants à majorité.

Une rencontre a été proposée aux familles avec les partenaires des IMPro du secteur pour présenter aux familles les différentes orientations possibles.

Une convention partenariale a été signée avec l'ESAT de PFASTATT permettant à 6 bénéficiaires d'être en immersion sur une journée de travail complète en atelier cuisine et blanchisserie accompagnés par l'une de nos éducatrices. Ce projet permet aux jeunes de l'unité pré-professionnel de se préparer au monde du travail, de découvrir différents métiers et d'initier des stages au sein de l'ESAT.

Ce type de projet innovant et anticipateur est nécessaire au vu des délais d'attente dans les IMPro du secteur. Certains de nos jeunes bénéficiaires sont accompagnés par l'IME Jules Verne jusqu'à 18 ans ou plus. Une orientation directement en ESAT sans avoir été admis en IMPro sera notre réalité de demain.

En septembre 2025, la classe externalisée s'est vue dans l'obligation de réintroduire les locaux de l'IME Jules Verne. En effet, l'âge des enfants de l'unité ne correspond plus à l'âge élémentaire de l'école. Un décalage important pouvait se faire sentir dans les espaces collectifs avec les autres élèves et ne correspondait plus au projet d'inclusion. Cette réorganisation est temporaire et permet tout de même de maintenir le projet et le fonctionnement de la classe externalisée avec la présence d'une enseignante et d'une AES pour 8 élèves. Cette réalité se traduit par la durée d'attente des enfants sur notre liste d'attente qui entre dans nos effectifs qu'à partir de 10/11 ans. Un questionnement autour des nouvelles admissions et de ce projet doit se dérouler en 2026 en parallèle avec la réécriture du projet d'établissement.

L'IME participe systématiquement aux commissions territoriales des situations critiques organisées par la MDPH et l'EN.

3.3 Action de l'établissements sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

En 2025, les ateliers VARS ont poursuivi par deux nouveaux groupes permettant à chaque bénéficiaire d'y participer en fonction de leur rythme et niveau cognitif. Les séances sont systématiquement réadaptées en lien avec le niveau de compréhension des jeunes.

L'ensemble des procédures et protocoles médicaux ont été remis à jour ainsi que les dossiers médicaux des bénéficiaires. Un outil sur l'évaluation de la douleur a été construit en équipe pour permettre d'être au plus près des besoins des bénéficiaires.

Des actions telles que l'apprentissage de l'utilisation des transports en commun se sont poursuivies courant 2025 et ont permis à 2 bénéficiaires d'être autonomes. Cet apprentissage est indispensable pour les orientations en IMPro qui n'assure pas les transports.

Le partenariat avec le CRM a été renouvelé en 2025. Chaque semaine, des bénéficiaires vont déjeuner dans les locaux du CRM pour apprendre à utiliser un self, porter un plateau, faire des choix, avoir un comportement adapté à table...

Durant le mois de mai, 4 jeunes de l'unité TSA ont participé à un transfert de 2 jours. Un accompagnement des jeunes mais aussi des familles a été mis en place afin de permettre l'aboutissement de ce projet. Devant la réussite de ce projet, un nouveau transfert est préparé pour l'année 2026 avec pour objectif d'en augmenter la durée.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

L'IME a déposé des dossiers de candidature pour des projets innovants dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt pour les « 50 000 solutions ». Des rencontres avec des partenaires de proximité et de l'Education Nationale se sont organisées pour réfléchir et développer ces projets en commun courant 2024/2025. Cependant, aucun des projets n'a été accordé par l'ARS à ce jour.

L'établissement a participé à un atelier de réalité virtuelle pour permettre aux professionnels de découvrir et vivre les sensations de différent type de handicap dont certains collègues peuvent être porteur au sein de l'association.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage de la démarche

Le suivi de la démarche qualité est organisé par l'équipe de direction dans le cadre des CODIR mensuels.

Une présentation est ensuite faite durant les réunions générales ou les réunions d'organisation à l'ensemble des professionnels. Chaque nouvelle procédure ou protocole est envoyé par email aux professionnels, une version papier est imprimée et mise à disposition dans la salle de réunion avec une fiche d'émergagement afin de garantir la transmission de l'information auprès de tous.

Lors des situations complexes qui ont sollicité la rédaction d'une FEI et qui a questionné les équipes sur leurs pratiques, une réunion RETEX s'est organisée.

Des points de situation réguliers sont également proposés aux équipes lorsqu'un accompagnement questionne l'équipe.


La démarche qualité est présentée lors des réunions CVS.

Dans le cadre de la préparation de l'évaluation HAS, des réunions d'équipe ont été organisées durant toute l'année 2025 sur les différentes thématiques du référentiel HAS.

Le printemps a été marqué par la coupe SERAFIN qui a engagé les professionnels pendant 2 mois.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

2025 a été l'année de l'appropriation de l'outil SILAO pour l'ensemble de l'établissement. Les professionnels ont appris à utiliser ce logiciel étape par étape. Il est apprécié par sa fonctionnalité et pour sa capacité à centraliser les informations pour un seul et même dossier. Toutefois, le temps que cette saisie demande aux professionnels ne correspond pas aux temps qu'ils leur sont alloués en termes d'heure de préparation. De ce fait, le logiciel n'est pas utilisé à 100% comme il pourrait l'être.



Une nouvelle organisation des temps de préparation reste à construire en lien avec la prochaine rédaction du projet d'établissement.

Le DMP dans SILAO a été déployé pour les dossiers des usagers. L'ensemble des familles ont été informées et ont eu le choix d'accepter ou non cette nouvelle utilisation. Cette fonctionnalité va réellement permettre une communication fluide entre notre établissement et les services de soin.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La poursuite des GAP a eu lieu en 2025 et permet de prévenir les risques de maltraitance. Des temps de parole avec une psychologue spécialisée dans l'autisme et le comportementalisme ont démarré en octobre 2024 pour l'unité TSA à raison d'une séance tous les deux mois, se sont poursuivis.

Dans le cadre de la préparation de l'évaluation HAS, des réunions d'équipe et des réunions générales se sont déroulées tout au long de l'année, pour permettre aux équipes de s'approprier les outils associatifs et de l'HAS sur cette thématique.

De plus, un travail de réflexion et de construction sur une grille de la douleur a eu lieu, afin de proposer un outil unique et adapté pour l'ensemble des bénéficiaires accueillis.

4.4 Gestion des risques

• Gestion des évènements

En 2025, l'IME Jules Verne a rédigé 39 Fiches d'évènements indésirables (FEI), soit 30 de moins qu'en 2024.

21 FEI concerne le comportement des bénéficiaires. Ce chiffre en diminution, mais qui reste élevé démontre la complexité du public accueilli et des besoins d'accompagnement soutenu.

16 FEI concerne la sécurité des biens et des personnes qui correspond majoritairement à la destruction de matériel ou de la sécurité des personnes en lien avec les troubles du comportement de nos bénéficiaires et qui se traduit par la même complexité du public.

En 2025, une formation sur la gestion des crises et la mise en protection du public et des professionnels a été proposée à l'ensemble des professionnels en octobre 2025. Cette formation avait déjà été proposée en 2021 et est très appréciée par les équipes. Des gestes d'autoprotection sont enseignés tout en garantissant la sécurité des bénéficiaires. Cette formation nécessite d'être régulièrement renouvelé pour un rappel ou pour les nouveaux salariés.

• Gestion des plaintes et réclamations

4 réclamations ont été rédigées en 2025 :

- 3 réclamations concernent l'accompagnement d'un bénéficiaire et la non-satisfaction de la famille durant les transports.
- 1 réclamation concerne l'accompagnement d'un bénéficiaire et la non-satisfaction de la famille concernant les absences répétées des professionnels.

Les réclamations ont systématiquement été traitées au moment de leur réception. Les familles sont rencontrées par l'équipe de direction. Un point de situation est organisé en équipe. Un plan d'action est proposé.

- **Autre aspects de la gestion des risques**

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

En 2025 et suite à l'évaluation HAS, le document des autorisations droits à l'image a été remis à jour. Un tableau d'affichage à destination des bénéficiaires et des familles a été installé dans la salle d'attente permettant de transmettre les informations institutionnelles.

4.6 Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation HAS

Suite à l'évaluation HAS, un plan d'action visant à répondre à l'ensemble des critères impératifs non-côtés à 4 a été préparé. La mise en place de ce plan doit débuter en 2026 et se poursuivre en 2027.

Le plan d'actions vise à renforcer le respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées, notamment la dignité, l'intégrité, la vie privée, la liberté d'opinion et le droit à l'image. Il prévoit des formations, la création d'outils (fiches mémo, charte FALC), la mise à jour de documents, ainsi que l'amélioration de la traçabilité et de la communication auprès des équipes et des usagers.

Le dispositif renforce aussi la prévention de la maltraitance via un plan d'action structuré, des COPIL FEI et des réunions thématiques. La gestion des plaintes, des événements indésirables et du PCA fait l'objet d'une communication régulière, notamment en CVS. Enfin, la sécurisation du circuit du médicament est rappelée pour tous les nouveaux professionnels.

4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Le CVS a renouvelé sa présidente en 2025. La participation des familles lors des CVS ou lors de différentes rencontres institutionnelles reste limitée. De nombreuses actions sont proposées tout au long de l'année, malheureusement moins de 10% des familles accueillies répondent présentes.

La participation des bénéficiaires lors de leur PPA se fait systématiquement pour les jeunes de l'unité Préprofessionnel. Pour les autres unités, leur participation s'organise en fonction de leur possibilité cognitive.

Pour les bénéficiaires en scolarité partagée, les enseignants de l'Education Nationale sont systématiquement invités lors du PPA. Il est plus fréquent, cette année, d'accueillir ses partenaires qui semblent avoir repéré notre établissement comme un service ressource.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
<i>CDI</i>	31,24	2,50	1,30	18,37	5,03	0,00	4,05
<i>CDD temporaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>CDD remplacement</i>	2,40	0,00	0,00	2,40	0,00	0,00	0,00
<i>Contrats aidés</i>	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<i>Maitres</i>	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	38,64	2,50	1,30	25,77	5,03	0,00	4,05

6. CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par l'évaluation HAS et la coupe SERAFIN, qui ont rythmé le travail collectif et renforcé l'harmonisation des pratiques au sein de l'IME Jules Verne. Ces démarches ont permis de consolider la qualité des accompagnements, dans un contexte où les besoins des jeunes accueillis deviennent plus complexes et exigent une adaptation constante.

Parallèlement, les équipes ont poursuivi de nombreuses actions en faveur de l'autonomie, de la santé, de la bientraitance et de la fluidité des parcours, malgré un environnement en évolution rapide. La baisse du nombre de FEI illustre les effets d'un pilotage renforcé et d'un engagement soutenu des professionnels.

L'entrée en vigueur du décret DAME ouvre désormais une nouvelle étape. L'année 2026 sera consacrée à la construction collective du projet d'établissement, à la réorganisation de certaines modalités d'accompagnement et à la mise en œuvre du plan d'action issu de l'évaluation HAS. Porté par des équipes investies, l'IME aborde cette période de transition avec ambition et une volonté partagée d'améliorer toujours davantage la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes et à leurs familles.